

2018
2020



GUIDE MUNICIPAL OLLAINVILLE





Réparation toutes pannes informatiques

DIAGNOSTICS ET DEVIS GRATUIT
Vente de matériel

MEDIAPC.FR

à Bruyères-le-Châtel

09 72 31 16 20 - contact@mediapc.fr

Primavert Paysage création et entretien



Spécialiste
de l'aménagement extérieur
et de l'entretien d'espaces verts

ACCES S&P

Accès aux Services à la Personne

50% Déductible de vos impôts
d'après votre déclaration



avant

après

Nicolas Appruzzese - 2A, rue Cerfeuille - OLLAINVILLE -
Tél. : 06 10 80 09 54 e-mail : primavert91@gmail.com

Maîtrisez votre
dépense optique
grâce à

NOS OFFRES
"LUNETTES BOX"
TOUT COMPRIS

MONTURE

- + VERRES
- + GARANTIE*
- + KIT D'ENTRETIEN

 **lunettes**store



Diagnostic
visagisme
et bilan visuel
inclus

**SIMPLIFIEZ VOUS
LA VUE !**

5, rue du Buisson Rondeau
91650 Breuillet

Tél. : 01 64 90 45 98

www.lunettesstore.com

Ollainville est une ville où il fait bon vivre. Avec cette nouvelle édition du guide municipal, vous avez entre les mains toutes les informations nécessaires pour trouver les services municipaux dont vous avez besoin mais aussi les associations, les commerçants, les entrepreneurs ou artisans. Avec les élus et le personnel communal, nous espérons que vous trouverez au fil de ces pages les contacts et renseignements que vous recherchez et je vous réaffirme notre volonté d'être à votre service. Bonne navigation à toutes et à tous !



Retrouvez l'actualité Ollainvilloise sur votre mobile.



Thierry Favoccia
Conseiller Municipal
Délégué à la Communication

Faciliter votre quotidien et découvrir notre commune.

Ce guide pratique recense tous les équipements et services municipaux ainsi que tous les contacts utiles pour faciliter votre quotidien tout au long de l'année. Articulé en rubriques thématiques, ce guide pratique est un outil d'information indispensable pour toute personne souhaitant mieux connaître Ollainville ou qui recherche des renseignements dans le cadre de ses démarches : renouveler sa pièce d'identité, inscrire son enfant à l'accueil de loisirs ou à un séjour, connaître les horaires de la médiathèque, obtenir une aide sociale dispensée par le Centre Communal d'Action Sociale ou encore trouver un professionnel de santé...



Outil pratique, ce guide est également éco-conçu. Son impression, effectuée sur du papier recyclé dans une imprimerie attentive à ces enjeux, s'inscrit dans nos exigences en matière de développement durable.

En complément de ce guide (outil pratique) n'hésitez pas à consulter le site de la Ville : **www.mairie-ollainville91.fr**, qui vous informe de l'actualité de la commune en temps réel, ainsi que le magazine municipal qui explique notamment les grands projets en cours ou à venir. Enfin, à toutes celles et tous ceux qui ont fait le choix de s'installer dans notre commune et qui découvrent Ollainville, je leur souhaite la bienvenue.

Bonne lecture,

Jean-Michel GIRAUDEAU
Maire d'Ollainville



PEUGEOT



Changement de propriétaire

BREUILLET AUTOMOBILES

Vente VN/VO - Occasions récentes multimarques -
Entretien & réparation toutes marques - Carrosserie, pare-brise

4, rue Le Buisson Rondeau - 91650 BREUILLET

Tél. : 01 69 94 04 04

www.breuillet-automobile.fr



GARAGE RENAULT BREUILLET

zac du Buisson Rondeau
91650 BREUILLET

Tél. : 01 64 58 40 63

www.buisson-rondeau-automobile.net

FONTENAY LES BRIIS AUTOMOBILES



Vente neuf et occasion
Mécanique, carrosserie toutes marques -
Vitrages - Véhicule de courtoisie



ouvert du lundi au vendredi de
8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
le samedi de 8h00 à 12h00

CD3 rue de Folleville
91640 Fontenay lès Briis

tél. : 01 64 58 97 27
e-mail : fba91@orange.fr



Vie associative, Sportive et Culturelle **17**

Infrastructures	18
Vie sportive	18
Vie culturelle	18
Souvenirs	19
Scolaires	19
Cultes	19

Editorial **01**

Notre Ville **05**

Le Conseil Municipal	06
Cœur d'Essonne	
Agglomération	08
Le Blason	10
La carte d'identité	10

Services publics **11**

Services municipaux	12
Services administratifs	12

Enfance jeunesse **15**

Ecoles	16
Restauration scolaire	16
Garderies scolaires et études surveillées	16
Accueil de loisirs	16
Maison de la petite enfance ..	16
Relais Assistantes Maternelles	16
Enseignement secondaire	16

Vie pratique **21**

Déchets	22
Tarifs municipaux	23
Transports	24
Formalités administratives :	
- service urbanisme	26
- service à la population	28
Répertoire des annonceurs ...	30

Santé **31**

Santé	32
Urgences	32



Asilys Productions
 - paysagiste conseil
 - création de parcs et jardins

51, rue de trévoix
 91340 Ollainville
 tel: 01.60.83.40.04

STORES SYSTEM

Fenêtres - Portes de garage - Volets
 Stores - Portails - Motorisation

1, rue Molière - 91520 EGLY -

Tél. 01 64 95 71 28
www.storesystem.fr

FJ Travels / Art du Voyage

44, rue de l'Etang d'Or
 78120 RAMBOUILLET

Tél.: 01 30 88 27 30 - Fax: 01 30 88 27 31
 E-mail : lartduvoyage@wanadoo.fr
www.artduvoyage.fr

Travaux neufs & rénovation
 02 38 70 72 00

Maintenance & dépannage
 02 38 70 72 22

- Chauffage, Plomberie, Climatisation,
- Electricité, Automatismes, Antennes TV, Interphonie,
- Maintenance, Exploitation d'installations,
- Energies renouvelables (solaire, photovoltaïque, bois,...)

www.gallier-orleans.fr

BMG

MENUISERIE & SERRURERIE

BMG ENTREPRISE
 18, AVENUE PAUL LANGEVIN - 95220 HERBLAY

TEL. : 01.34.10.34.10
 FAX. : 01.39.81.17.26

E-mail : contact@bmgentreprise.fr

Notre ville

Le Conseil Municipal	6
Les Vice-présidents de Cœur d'Essonne Agglomération	8
Le Blason	10
La carte d'identité	10

05



Le Conseil municipal



06

Jean-Michel Giraudeau
Maire



Les 8 Maires-Adjoints et leurs délégations



1^{ère} Adjointe au Maire : Michèle DESCHAMPS
Affaires Générales - Finances - Culture

2^{ème} Adjoint au Maire : Olivier GARIN
Vie Associative - Fêtes et Manifestations

3^{ème} Adjointe au Maire : Muriel CHEVRON
Éducation - Temps de l'Enfant - Politique Familiale et Personnel Communal

4^{ème} Adjoint au Maire : Olivier MALECAMP
Urbanisme - Aménagement du territoire

5^{ème} Adjointe au Maire : Sylvie CAROEN
Affaires Sociales - Politique Locale de l'Habitat

6^{ème} Adjoint au Maire : Alain LE CUNFF
Environnement - Fleurissement - Travaux - Transports

7^{ème} Adjointe au Maire : Edith LOTHE
Solidarité - Prévention et Intergénérationnel

8^{ème} Adjoint au Maire : Cédric FAUCHEUX
Jeunesse - Sport - CME



Les 3 Conseillers Municipaux Délégués



De gauche à droite :

Thierry FAVOCCIA Communication, **Christine TAVERNIER** Jumelage,
Nicolas FOUQUE Patrimoine bâti



Les 11 Conseillers Municipaux de la majorité



De gauche à droite et de haut en bas :
 Anne-Marie BARET, Dominique PIGEAUD,
 Liliane CICERON, Patrick BONNEMYE,
 Christine BILLARD, Yves ARDELLIER,
 Marie-Hélène CHAPDELAINE, Angélique OUTREBON,
 Sandrine LOUIS, Olivier FERON, Nicolas PIOT

Les 4 Conseillers Municipaux de l'opposition



De gauche à droite :
 Philippe JOLY, Jean-Noël DAUFFY,
 Anaïs GRAVADE, Raymond PIGNOL

Les vice-présidents de Cœur

Sainte-Geneviève-des-Bois



Frédéric PETITTA
Vice-président

chargé du développement économique et de l'artisanat

Brétigny-sur-Orge



Nicolas MEARY
Vice-président

chargé des finances

Morsang-sur-Orge



Marjolaine RAUZE
Vice-présidente

chargée de la culture

Saint-Germain-lès-Arpajon



Norbert SANTIN
Vice-président

chargé des relations institutionnelles, de la prévention-sécurité et de l'accès aux droits

Fleury-Mérogis



Claude BOUTIN
Vice-président

chargé du schéma de mutualisation

Breuillet



Bernard SPROTTI
Vice-président

chargé des transports et des déplacements, suivi de la P.P.I. et du projet de territoire

Égly



Gérard MARCONNET
Vice-président délégué
chargé des circulations douces

Marolles-en-Hurepoix



Georges JOUBERT
Vice-président
chargé de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

Ollainville



Jean-Michel GIRAUDEAU
Vice-président délégué
chargé du patrimoine culturel et des établissements d'enseignement artistique

Leuville-sur-Orge



Éric BRAIVE
Président

Villiers-sur-Orge



Thérèse LEROUX
Vice-présidente
chargée du numérique

Bruyères-le-Châtel



Thierry ROUYER
Vice-président délégué
chargé de l'agriculture et des espaces naturels



COEUR
D'ESSONNE
AGGLOMÉRATION

La Maréchaussée
1, place Saint-Exupéry
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

d'Essonne Agglomération

Saint-Michel-sur-Orge



Bernard ZUNINO
Vice-président
chargé du patrimoine
(bâtiment, voirie, accessibilité)

Arpajon



Christian BERAUD
Vice-président
chargé de l'emploi, du commerce de proximité
et du tourisme

Villemaison-sur-Orge



François CHOLLEY
Vice-président
chargé de l'habitat, de la politique de la ville
et des gens du voyage

Longpont-sur-Orge



Alain LAMOUR
Vice-président
chargé du développement durable

Le Plessis-Pâté



Sylvain TANGUY
Vice-président
chargé de la valorisation
des déchets

La Norville



Bernard FILLEUL
Vice-président
chargé de l'eau, de l'assainissement
et de la défense incendie

Cheptainville



Raymond BOUSSARDON
Vice-président délégué
chargé de l'action sociale et de
la petite enfance

Avrainville



Philippe LE FOL
Vice-président délégué
chargé de l'éclairage public
et de la signalisation tricolore

Guibeville



Gilles LELU
Vice-président délégué
chargé des sports

NOUS CONTACTER

Tél. : 01 69 72 18 00

<http://www.coeuressonne.fr/>

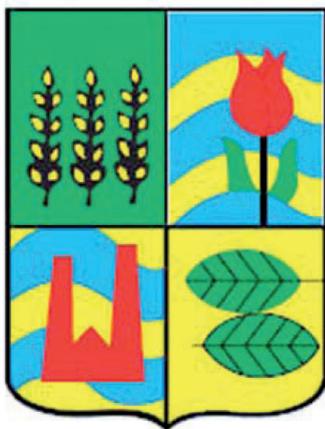
 www.facebook.com/Coeur-dEssonne-Agglomeration

 <https://twitter.com/coeuressonne>

Le blason d'Ollainville

La carte d'identité

OLLAINVILLE ≡ LA ROCHE ≡



Il intègre les activités traditionnelles d'Ollainville-la-Roche et des industries de notre temps : la fleur (l'horticulture), les épis (l'agriculture), l'usine (chimie, métallurgie). Il rend hommage à la forêt et à l'eau, notre patrimoine naturel.

Il a été dessiné d'après une maquette de M. Franck SOURGENS.

Superficie : 1133 ha dont 370 ha de domaine militaire
2 périmètres urbains :
- La Roche : 19 ha
- Le Bourg : 69 ha

Surface boisée : 1/3 de la commune

- Population légale en vigueur au 1^{er} janvier 2018 :
- Population municipale : 4 714
- Population comptée à part (essentiellement des militaires) : 76
- Population totale : 4 790

Ollainville est traversée par 5 cours d'eau : l'Orge, la Rémarde, la Boëlle et le ruisseau du Rué, la Villange à la Roche.

On y dénombre deux étangs et de multiples mares.

Au nord, on trouve l'autodrome dit de Montlhéry et un important domaine militaire.

La ligne C du RER, la RN 20, le CD 116 et le CD 97, entre autres, en assurent une desserte facile, avec une ligne de cars Paris-Porte d'Orléans.

Jumelage

- Tutbury (Angleterre)
- Loxstedt (Allemagne)

Services publics

Services municipaux12

Services administratifs.....13



Services municipaux

Hôtel de Ville

2, rue de la Mairie
91340 OLLAINVILLE
Tél : **01.69.26.19.19**
Fax : **01.69.26.19.10**

Bureaux ouverts :

Lundi, Jeudi, Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

Mardi de 8h30 à 12h et de 16h à 20h

Mercredi, Samedi de 8h30 à 12h

Fermés le samedi suivant un vendredi férié ou précédant un lundi férié, ainsi que le samedi pendant les vacances scolaires.

Maison des Institutions

4, rue de la Mairie

• C.C.A.S.

Tél : **01.69.26.19.17**

Activités : portage des repas à domicile, repas du mercredi pour les personnes seules (+ 67 ans), téléassistance, accompagnement social des personnes âgées, secours pour les personnes en difficulté, aide au logement, information et orientation des personnes en demande d'emploi.

• Secrétariat des services techniques

Tél : **01.69.26.25.32**

• Agence Postale Communale

Tél : **01.69.26.19.12**

Bureaux ouverts :

- Lundi-Jeudi-Vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h

- Mardi de 8h45 à 12h et de 16h à 19h30

- Mercredi-Samedi de 8h45 à 11h30

Fermeture de l'Agence Postale Communale les samedis de juillet et les 3 premières semaines d'août.

Maison pour Tous

5, rue de la Mairie

Tél : **01.69.26.19.93**

Horaires d'ouverture :

Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Activités : Espace Rencontres, Conseil Municipal des Enfants (CME), expositions...

Police Municipale

5, rue de la Mairie

Tél : **01.60.80.48.14**

Espace Simone Veil

5 bis, rue de la Source

• Médiathèque municipale

Tél : **01.60.83.27.84**

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 19h

Vendredi de 16h à 19h

Samedi de 10h à 13h et de 15h à 17h

• Maison des jeunes

Tél : **01.64.92.26.14**

• Bibliothèque annexe de la Roche

Pavillon du Parc de la Butte aux Grès

Tél : **01.60.80.44.26**

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 15h à 17h

Samedi de 10h à 13h

Centre Technique Municipal

10, rue de Bizon

Tél. : **01.69.17.13.31**

Parc de la Butte aux Grès

3, Grande rue

Horaires d'ouverture :

Du mardi au dimanche

de 10h à 20h du 1^{er} juin au 30 septembre

de 10h à 17h, du 1^{er} octobre au 31 mai

Fermé le lundi

Cimetières

- Ancien cimetière : rue des Sables

- Nouveau cimetière : rue du Couchant

Services administratifs

Département

• Préfecture de l'Essonne

Boulevard de France - 91010 EVRY Cedex

Tél : **01.69.91.91.91**

• Sous-préfecture

Avenue du Général de Gaulle

91120 PALAISEAU

Tél : **01.69.31.96.96**

• Conseil Départemental

Boulevard de France - 91010 EVRY Cedex

Tél : **01.60.91.91.91**

• Direction Départementale de la cohésion Sociale (DDCS)

Immeuble Europe 1 - 5-7 rue François Truffaut

91080 COURCOURONNES

Tél : **01.69.87.30.00**

Economie - Finances

- **Trésor Public**
29, avenue du Général de Gaulle
91290 ARPAJON
Tél : **01.60.83.41.63**
- **Hôtel des Impôts**
29, avenue du Général de Gaulle
91290 ARPAJON
Tél : **01.69.26.84.00**
- **Centre des Impôts Fonciers et Conservation des Hypothèques**
75, rue Feray - 91100 CORBEIL
Tél : **01.60.90.51.00**

Education Nationale

- **Inspection Académique de l'Essonne**
1, Boulevard de France - 91000 EVRY
Tél : **01.69.47.84.84**
- **Inspection Départementale**
4, rue Henri Barbusse - 91290 ARPAJON
Tél : **01.64.90.09.82**

Équipement - Agriculture

- **Direction Départementale des Territoires**
Boulevard de France - 91000 EVRY
Tél : **01.60.76.32.00**

Justice

- **Tribunal de Grande Instance**
Rue des Mazières - 91012 EVRY Cedex
Tél : **01.60.76.19.86**
- **Tribunal d'Instance**
11, rue du Maréchal Leclerc -
91160 LONGJUMEAU
Tél : **01.69.10.26.50**

Jeunesse et sports

- **Centre d'Information et d'Orientation**
28, rue Dauvilliers - 91290 ARPAJON
Tél : **01.64.90.99.41**
- **Mission Locale des 3 Vallées**
35, rue Edouard Darau - 91220 BRETIGNY
Tél : **01.60.85.00.49**
- **Antenne Arpajon**
7, rue Victor Hugo - 91290 ARPAJON
Tél : **01.69.17.12.43**

Emploi

- **Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de l'Essonne**
Tour agora Evry 2
523, place des Terrasses de l'Agora
91034 EVRY cedex Tél : **01.60.79.70.00**
- **Pôle Emploi**
44, route d'Egly - 91290 ARPAJON
Tél : **01.69.26.94.73**
- **Conseil des Prud'hommes**
20, rue du Maréchal Leclerc -
91160 LONGJUMEAU
Tél : **01.64.48.80.40**

Social

- **CPAM de l'Essonne**
Adresse postale : 91040 EVRY cedex
Accueil : 15, rue Jules Lemoine
91290 ARPAJON
Tél : **0 811 70 36 46**
- **Caisse d'Allocations Familiales**
Adresse postale : TSA 21131
91013 EVRY cedex
Accueil : 3-7, av Aristide Briand
91290 ARPAJON
Tél : **0.810.25.91.10**
- **Centre de Protection Maternelle et Infantile**
25 bis, route d'Egly - 91290 ARPAJON
Tél : **01.64.90.36.11**
- **Assistante sociale**
Tél : **01.69.17.14.40**
- **Centre de soins pour adultes**
Tél : **01.64.90.00.97**
- **Maison citoyenne du droit et de l'emploi**
4, rue du Docteur Verdié 91290 ARPAJON
Tél : **01.69.78.09.19**
mcade@coeouessonne.fr

Quelques numéros de téléphone utiles

- **La Poste**
Boulevard Jean Jaurès 91290 ARPAJON
Tél : **01.69.26.19.50**
- **Urgence dépannage**
Dépannage électrique - Tél : **0.810.333.091**
Dépannage sécurité gaz - Tél : **0.800.47.33.33**
Raccordement gaz naturel Tél : **0.810.224.000**

ALLO SERVICE PUBLIC

Tél : 39 39

La première réponse à vos questions administratives ou www.service-public.fr





“Les Ateliers du Vieux Châtres”

Nos activités réparties sur 3 sites

Vente de fleurs, légumes (culture raisonnée)
Entretien espaces verts, numérisation, multiservices,
sous-traitance industrielle, entretien et hygiène des locaux

Défiscalisation possible

Maison Neuve

61, Av. de la commune de Paris - 91220 Brétigny-sur-Orge

Tél. : **01 60 85 23 90**

e-mail : esat-ateliersduvieuxchâtres@aapise.fr



SIÈGE SOCIAL ET AGENCE TRAVAUX

Z.A. Les Belles Vues
53, rue de Chevreuse
91290 ARPAJON

Tél. : 01 64 90 92 92

Fax. : 01 64 90 64 60

E-mail : sotravia@club-internet.fr



Bureau d'Études Techniques Voirie et Réseaux divers

Enfouissement de réseaux - Signalisations tricolores
Éclairage public - Mise en valeur par la lumière
Voirie - Reportages photographiques

Tél. : 06 08 66 86 50

Fax : 01 60 23 51 95

bet.focale77@focale77.fr

La maîtrise de la performance
pour un monde plus lumineux
et plus sûr

NOS ENGAGEMENTS

- PROTEGER**
des nuisances sonores par les usages et les usages
- RESPECTER**
et protéger l'environnement par la maîtrise des coûts
énergétiques, le tri et la valorisation des déchets
- APPLIQUER**
le respect de nos engagements,
le rôle de l'ensemble des intervenants
- CONTRÔLER**
la qualité de nos prestations
la conformité des travaux réalisés



Deux adresses en Ile-de-France pour intervenir plus rapidement

Au Nord

20-22 rue des Ursulines - 93200 Saint-Denis

Tél. : 01 48 20 36 31 / e-mail : administratif@pruneville.fr

Au Sud

23, rue des Bourguignons - 91310 Montlhéry

Tél. : 01 64 49 50 39 / e-mail : montlhery@pruneville.fr



SERCE

Enfance Jeunesse

Ecoles	16
Restauration scolaire	16
Garderies scolaires et études surveillées	16
Accueils de loisirs	16
Maison de la petite enfance	16
Relais assistantes maternelles	16
Enseignement secondaire	16

15



Ecoles

- **Ecole Maternelle P. de Ronsard**
7, rue des Garennes
Tél : **01.64.90.14.66**
- **Ecole Primaire Jacques Prévert**
7, rue de la Mairie
Tél : **01.64.90.20.23**
- **Ecole Maternelle des Boutons d'Or**
Allée des Boutons d'Or-La Roche
Tél : **01.64.90.98.15**
- **Ecole Primaire de la Roche**
7, rue des Ecoles
Tél : **01.64.90.10.64**

Formulaires inscriptions scolaires disponibles en Mairie ou sur le site de la ville :
www.mairie-ollainville91.fr

Restauration scolaire

Inscriptions par mail :
scolaire@mairie-ollainville91.fr

Garderies scolaires et études surveillées

- **Garderie matin, de 7h00 à 8h30**
 - Élémentaire et Maternelle Centre
Ecole J. Prévert
Tél : **01.60.83.83.12**
 - Élémentaire la Roche
Tél : **01.64.90.10.64**
 - Maternelle des Boutons d'Or
Tél : **01.60.83.89.92**
- **Garderie soir, de 16h30 à 19h00**
 - Maternelle Centre Ecole J. Prévert
Tél : **01.60.83.83.12**
 - Maternelle des Boutons d'Or
Tél : **01.60.83.89.92**
- **Etudes Surveillées de 16h30 à 18h30**
 - Élémentaire J. Prévert
Tél : **01.64.90.20.23**
 - Élémentaire la Roche
Tél : **01.64.90.10.64**

Accueils de Loisirs

Parc de la Butte aux Grès
Tél : 01.69.26.13.51 ou 06.08.26.02.86
Ouverture : Mercredi et vacances scolaires de 7h00 à 19h00.

Possibilité de quitter la structure à 13h le mercredi en période scolaire.

Inscriptions à l'accueil de loisirs :
alsh@mairie-ollainville91.fr

Plus de renseignements sur le Site :
www.vosptitsmonstres.fr

Maison de la Petite Enfance

Place des Tilleuls
Tél : **01.64.90.23.41**
Accueil régulier : 26 places
Accueil occasionnel : 4 places
Ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 18h
Fermeture : 4 semaines au mois d'août, 1 semaine à Noël.
Courrier à adresser à
Monsieur le Président de Cœur d'Essonne Agglomération
La Maréchaussée – 1, place Saint Exupéry
91700 STE GENEVIEVE DES BOIS
Guichet unique : **01.84.63.02.12**
guichet.unique@coeuressonne.fr

Relais Assistantes Maternelles

7, rue de la Mairie
Tél : **01.60.83.45.43**
Rôle : informer les assistantes maternelles et les parents sur les formalités et les droits liés à la garde des enfants de 0 à 3 ans.
Renseignements auprès de Cœur d'Essonne Agglomération.

Enseignement secondaire

- **Collège de la Fontaine aux Bergers**
14, Rue de la Roche
Tél : **01.69.26.25.00**
Capacité : 600 élèves
- **Lycée René Cassin**
17, Rue Jean Moulin - 91290 ARPAJON
Tél : **01.60.83.29.09**
- **Lycée Edmond Michelet**
2, bd Abel Cornaton - 91290 ARPAJON
Tél : **01.60.83.97.63**
- **Lycée Paul Belmondo**
23, avenue de la Division Leclerc
91290 ARPAJON
Tél : **01.60.83.80.60**
- **Ecole Régionale d'Enseignement Adapté (E.R.E.A)**
« Le château du Lac »
2, rue de la Roche – OLLAINVILLE
Tél : **01.60.83.23.63**



Vie associative, sportive et culturelle

Infrastructures	18
Vie sportive	18
Vie culturelle	18
Souvenirs	19
Scolaires	19
Cultes	19



Infrastructures

Gymnase Alain Mimoun

12, rue de la Roche
Tél : **01.60.83.21.44**

Espace Louis Aragon – Salle de tir

Place des Tilleuls
Tél : **01.64.90.63.09**

Terrain de football – Terrains de tennis – City Park – Salles associatives

Place de l'Orangerie – Rue de la Source

Maison pour Tous

5, rue de la Mairie
Tél : **01.69.26.19.93**

Vie sportive

Association Sportive d'Ollainville (ASO)

Présidente : Fabienne CHEVENEMENT
Tél : **06.76.73.83.51** - asoburo@gmail.com

- **Section Basket-ball**
Responsable : Amélie RANTZ
amelie.rantz@ltm-services.com
- **Section Ecole de Sport**
asoburo@gmail.com
- **Section Gymnastique Adultes**
Responsable : Monique CHAINAY
aso.gym@gmail.com
- **Section Gymnastique Enfants**
Responsable : Jasmine LEMAITRE
forletta.jasmine@free.fr
- **Section Judo**
Responsable : Marie-Eve PETIT
judo.as.ollainville@gmail.com
Tél : **06.50.50.72.15**



- **Section Pétanque**
asoburo@gmail.com
- **Section Boxe - Savate**
Responsable : Damien MICHEL
Tél : **07.68.31.58.28**

- **Section Randonnée**
Responsable : Michèle DESCHAMPS
Tél : **06.81.53.99.86**
asoburo@gmail.com
- **Section Tennis de Table**
Responsable : Jean LOTHE
Tél : **06.68.87.92.37**
jeangabriel.lothe@gmail.com
- **Section Tir**
Responsable : Denis BAUDOUIN
tirollainville@live.fr
- **Section Volley-ball**
Responsable : Fabrice TANG TIONG HI
leroidelafrite@hotmail.com
- **Section Yoga**
Responsable : Michèle FERON
michele.feron@club-internet.fr

Méthode Margaret Morris

Présidente : Hermy ZELINSKI
Tél : **01.64.58.46.05**
andree_pernet@yahoo.fr

Tennis Club d'Ollainville (TCO)

Président : Pierre DE GIROLAMO
Tél : **06.68.87.98.31** – tcollainville91@fft.fr
<http://club2.fft/tc.ollainville91/>



Cadans's 91

Président : Eric PIPREL
amsl.cadans91@gmail.com

CAP loisirs (Course à pied loisirs)

Président : Jean-Noël DAUFFY
Tél : **01.64.94.26.31** – caploisirs@live.fr

Dans'Art Connection

Présidente : Catia FAVOCCIA
dansartconnection@gmail.com

Club Cycliste Ollainvillois (CCO)

Président : Bernard THIBAUT
Tél : **06.86.30.58.77**

Vie culturelle

Ecole de musique Emmanuel Chabrier

Atelier de la Pléiade – Rue des Prés
Président : Marc-André RONDI
Directrice : Erica MERLIER
ecole.musique@emchabrier.fr

Le Temps de Jouer

Président : Jean LOTHE
Tél : **06.68.87.92.37**
jeangabriel.lothe@gmail.com

Les Pinceaux d'Ollainville

Président : Pierre PAREUX
Tél : **01.60.83.17.78**
pierre.pareux@wanadoo.fr

Comité de Jumelage

Présidente : Christine LE CUNFF
Tél : **01.64.90.35.11**
comite.jumelage.ollainville@gmail.com

Loisirs

Club de l'espérance

Présidente : Marie-France PAULUS
Tél : **06.81.56.73.25** – mfrance1@free.fr

Comité des fêtes

Présidente : Liliane CICERON
Tél : **06.76.94.51.30**
liliane.ciceron91@gmail.com

Ollainville Art et Image

Président : Pascal BONNET
ollainvilleartimage@gmail.com

Souvenirs

Amicale des Anciens Combattants

Président André DUPONT
Tél : **01.64.92.00.90**

Scolaires

A.A.P.E.R.O.

Présidente : Sandra BEAUJOUAN
sandrabeaujouan@yahoo.fr



A.P.E.I.A.

Présidente : Sylvie SPUTECK
apeiaollain@gmail.com

Autres

Espace Enfance

Présidente : Marie-Claire GORGELIN
www.espaceenfance.cmonsie.fr

Ollainvivre

Président : Serge SAUNIER
Tél : **06.20.09.45.83**

Union des Commerçants et Artisans d'Ollainville (UNCAO)

Présidente : Isabelle GAZANGEL
Tél : **01.64.90.09.09**
cginfray@event-evenements.com

Office du tourisme

Président : Daniel BAC
22, boulevard Abel Cornaton – 91290 ARPAJON
Tél : **01.75.59.06.53**
tourisme.arpajonnais@gmail.com

Club du chien

Président : Stéphane RENAUD
Tél : **06.83.25.30.67**
stephrenaud91@gmail.com

Epinoche du Val d'Orge

Président : Armand CHARBONNIER
29, rue Dauvilliers – 91290 ARPAJON
Tél : **06.79.40.70.83**
epinoche.valdorge@aappma-arpajon.fr

Canaris Club Ile-de-France (CCIF)

Correspondant sur Ollainville : M. CHAUMETTE
Tél : **06.65.74.18.68**

Société de chasse

Président : Albert BOURDON
Tél : **01.60.83.09.65**

Hardcore Cares France

Présidente : Gwendoline AVERTY
hardcorecaresfrance@gmail.com

Culture Nature

Présidente : Nathalie LACOUR
contacter@culturenature.fr

Cultes

Association Paroissiale Bruyères / Ollainville

Président : Nazih METRY
Espace Saint Didier – 8, rue de la Fontaine Bouillant – 91680 BRUYERES-LE-CHATEL
metry.n@wanadoo.fr
Chapelle N.D. de Lourdes
Messe le samedi à 18h
Tél : **01.64.90.07.38**



AIR VIG

Nacelle



Pour vos besoins d'accès en hauteur (branche, antenne, toiture, store, luminaire, maçonnerie, photo...) choisissez la sécurité grâce aux professionnels du pilotage depuis plus de 10 ans.

- * Location de camion nacelle avec opérateur jusqu'à 25m
- * Intervention 7j/7 sur toute l'Ile de France, pour professionnels et particuliers

28, route de Limours - 91340 OLLAINVILLE -

Tél. : 06 58 84 10 20

e-mail : contact@air-vig-nacelle.fr

www.air-vig-nacelle.fr

SIRET 531660850 - EURL au capital de 10000€ - contrat RC pro MMA n°144579



MAÎTRISE DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES

1240, avenue Saint-Just

CS 70031 VAUX-LE-PENIL - 77016 MELUN Cedex

Tél.: 01 64 83 60 80 - Fax: 01 64 83 60 89



La qualité sur mesure

MENUISERIES : DISTRIBUTION - POSE

PVC - BOIS - ALUMINIUM



Vitrage - Portes de garage - volets
Fenêtres - Portes d'entrée - stores
Volets battants motorisés

AFPS - 18, rue de Saint-Arnould - 91340 Ollainville
afps91@orange.fr - 01 69 95 43 25 - 06 83 80 51 58

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE POUR FAVORISER LA REUSSITE



Direction Régionale Ile-de-France
Tél : 01.80.73.90.03
www.sodexo.com

sodexo
SERVICES DE QUALITÉ DE VIE

Vie pratique

Déchets	22
Tarifs municipaux	23
Transports	24
Formalités administratives	
- service urbanisme	26
- service à la population	28



Déchets

Depuis le 1er janvier 2017, Cœur d'Essonne Agglomération assure la gestion des déchets sur l'ensemble des 21 communes du territoire. Pour toute question, vous pouvez contacter le numéro vert du service au **0800 293 991**.

Pourquoi trier ses déchets ?

Avec le tri, vous agissez pour préserver l'environnement. Votre geste quotidien permet de valoriser une grande partie de nos déchets afin d'éviter le gaspillage et d'économiser de l'énergie et des matières premières. Votre collectivité (commune, communauté d'agglomération...) a mis en place un dispositif vous permettant de trier vos déchets :

Comment trier ses déchets ?

- **Container jaune :**
les emballages et les papiers

En vrac, surtout pas dans un sac poubelle ou plastique.

Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider, sauf les capsules en métal.

Ne pas imbriquer les déchets entre eux :

- > les emballages en plastiques : bouteilles, sacs, pots de yaourt, barquettes (même en polystyrène)
- > les emballages en métal : conserves, aérosols, capsules...
- > les cartons et les briques alimentaires
- > les papiers.

Ramassage :
vendredi matin

Plus de renseignements concernant le tri sur le site <http://www.siredom.com>

- **Container grenat**

Déchets fermentescibles de nourriture, résidus de tonte et petits branchages.

Ne sont collectés que les détritrus en container ou sacs papier.

Ramassage :mardi après-midi tous les 15 jours (semaines impaires) de mars à décembre.

- **Les ordures ménagères**

Balayures, chiffons sales, os...

Ramassage : mercredi après-midi

- **Le verre**

Le verre est collecté uniquement en borne d'apport volontaire :

Centre :

- Angle Route de Bailloit / Rue du Couchant
- Route de la Roche (à côté du Collège)

La Roche :

- Grande rue (Ecole Maternelle des Boutons d'Or)
- Résidence la Mare des Champs

- **Les déchetteries**

Depuis le 1er janvier 2017, tous les habitants de Cœur d'Essonne Agglomération peuvent accéder à l'ensemble des déchetteries du SIREDOM, y compris celle d'Egly (dépôts limités à 4 tonnes par an).

Pour accéder aux déchetteries, vous devez vous munir d'une carte (gratuite) disponible au service Environnement et gestion des déchets de l'Agglo, ou à l'accueil des mairies d'Arpajon et de Breuillet, sur présentation d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité.

Vous pouvez également faire votre demande en ligne ou par courrier en téléchargeant le formulaire sur le site <https://www.coeuressonne.fr> (réservé aux particuliers). Votre carte vous sera envoyée par courrier.

- **Les encombrants**

Pour les particuliers, les objets hors d'usage pourront être collectés gratuitement par les services de Cœur d'Essonne Agglomération. Ce service est gratuit, réservé aux particuliers et limité à 2m³ par passage.

Afin de demander l'enlèvement de vos déchets encombrants, merci de remplir le questionnaire en ligne sur le site de l'Agglomération ou de téléphoner au **0 800 293 991**.

Pensez-y : vous souhaitez vous débarrasser d'objets encombrants dont vous n'avez plus l'utilité. Si les objets sont en bon état, ou peu abîmés, vous pouvez les donner, ou les confier à une ressourcerie.

Tarifs municipaux

Manifestations culturelles Prix d'entrée des spectacles

- 5.00 € pour les adultes
- 2.50 € pour les jeunes de 10 à 18 ans
- gratuit pour les moins de 10 ans
- 15.30 € pour l'abonnement à 4 spectacles.



Concessions dans les cimetières

● Concessions funéraires

- Perpétuelle : 915 €
(871 € + 44 € de droit d'enregistrement)
- Trentenaire : 359 €

● Concessions cinéraires

- 10 ans : 180 €
- 20 ans : 349 €
- 30 ans : 517 €

Travaux

- Echafaudage : 12.75 € par semaine
- Benne à gravats : 22.95 € par semaine



Location des salles

- **Maurice Utrillo :**
366¹ ou 480² € * + 320 € de caution
- **Franck Sourgens :**
486¹ ou 595² € * + 480 € de caution
- **Cuisine :**
164 € + 700 € de caution

Versement d'arrhes pour toutes locations 85 €

¹ Du samedi matin au dimanche 5h

² Du samedi matin au dimanche 15h



Transports

Taxi d'Ollainville

M. MELLITI

Tél : **01 64 58 70 14** ou **06 86 86 39 40**

S.N.C.F Gare d'Arpajon

Informations voyageurs Tél : **36.35**

Marché d'Arpajon

(tous les vendredis matins – Bus communal)

- **Ollainville Centre -> Arpajon** : 8h45
lieu de montée et descente Rue de la Source -
- Atribus de l'Orangerie -
- **Ollainville La Roche -> Arpajon** : 9h00
lieu de montée et descente au rond-point de la
Roche
Retour devant la Mairie à 10h45
Inscription auprès du CCAS

Navette Municipale

Transport vers les commerces pour les personnes
de plus de 67 ans, sans véhicule. Selon besoin.
Renseignements et inscription auprès du CCAS.



Transport des voyageurs (Daniel Meyer - Kéolis -)

- DM 20 : Egly (gare) - Ollainville -
Arpajon - La Norville
- DM 26 : Arpajon - Saint Germain-lès-Arpajon -
Ollainville

Itinéraires et horaires consultables sur le site :

www.transports-daniel-meyer.fr

Service transport scolaire Collège de la Fontaine aux Bergers

Renseignements en Mairie de juin à juillet.
Point de ramassage : rond point de la Roche.
Une participation aux frais est demandée.

Service transport scolaire communal

Inscription en Mairie - Une participation aux frais sera demandée

ALLER		RETOUR	
LMJV	Points d'arrêt	LMJV	Points d'arrêt
07:50	Rue de La Roche	16:23	Ecole Mat. Boutons d'Or
07:52	Haut chemin Creux	16:26	Ecole élémentaire La Roche
07:54	Bas chemin Creux	16:41	Ecole élémentaire Prevert
07:57	Rue Cerfeuille	16:49	Rue de La Roche
08:00	Haut rue Cerfeuille	16:51	Haut chemin Creux
08:05	Butte aux Grès	16:53	Bas chemin Creux
08:10	Ecole Mat. Boutons d'Or	16:56	Rue Cerfeuille
08:15	Ecole élémentaire La Roche	16:57	Haut rue Cerfeuille
08:20	Ecole élémentaire Prevert		

Transport des lycéens

Ligne DM 20

Itinéraires et horaires consultables sur le site :

www.transports-daniel-meyer.fr

Imprimé de demande d'inscription à retirer en Mairie, début juin. Prévoir deux photos d'identité. Une participation aux frais est demandée.

ALLER-RETOUR

- Gare d'Egly
- Trévoix
- Orangerie
- Chapelle
- Vernet
- Cerfeuille
- La Mare des Champs
- Rond-Point de la Roche
- La Montagne - Lycée Paul Belmondo
- Porte de Paris
- La Poste
- Porte d'Etampes - Lycée Edmond Michelet
- Lycée René Cassin
- Collège Jean Moulin
- Collège Albert Camus



Liste des commerçants d'Ollainville

- **Auberge du Moulin** – *Café-Restaurant*
97, rue de la République – 01 64 59 17 55
- **Azur Auto** - *Garage*
38, route de Limours – 01 64 90 58 49
- **Berlire SARL** – *Boulangerie*
Rue de la République – 01 60 83 13 67
- **Boutons d'Or** – *Fleuriste*
14, rue de la République – 01 60 83 17 44
- **M. et Mme CALDERERO** – *Tabac/Presse*
75, rue de la République – 01 60 83 05 84
- **Cécile Cars** – *Garage prestige*
31, rue de Bizon – 01 64 90 21 70
- **CLM Immobilier** – *Agence immobilière*
4, rue du Coteau – 09.50.65.57.07
- **Côté Lac** – *Restaurant*
Avenue d'Egly – 01 69 26 09 97
- **Garage AJA** – *Garage*
20 bis, route de Limours – 01 64 90 02 80
- **Guy Hocquet** – *Agence immobilière*
16, rue de la République – 01 60 83 62 32
- **La Paysane** – *Café/Restaurant*
Rue de la République – 01 69 26 03 18
- **Salon des Terrasses** - *Salon de coiffure*
Rue de la République – 01 64 90 09 09
- **Talarek Marcel** – *Boucherie/Charcuterie*
Rue de la République – 01 60 83 43 83
- **Un instant pour soi** – *Institut de beauté*
Rue de la République – 01 69 26 96 34
- **Vival** – *Supérette*
Rue de la République – 01 64 56 62 52

Commerces ambulants :

Place des commerces

- Poissonniers, tous les mercredis et samedis matins

Place de la fresque

- Pizzaiolo, tous les mercredis soirs
- Babychou, boutique ambulante pour bébé, chaque 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois, de 15h à 19h

Formalités administratives - Urbanisme

Démarches en Mairie...

• LES CERTIFICATS D'URBANISME

Il existe 2 types de Certificats d'Urbanisme

- CUa de simple information

- CUb pré-opérationnel

Le CU est valable 18 mois

Certificat d'urbanisme CUa

A quoi sert-il ?

Il renseigne sur les règles d'urbanisme applicables au terrain, sur les limitations administratives au droit de propriété (servitudes d'utilité publique par exemple), sur la liste et participations d'urbanisme. Il ne se prononce pas sur la possibilité de réaliser une opération.

Il doit être déposé en mairie en 2 exemplaires.

Certificat d'Urbanisme CUb

A quoi sert-il ?

En plus des renseignements fournis par le CUa, il indique si le terrain peut être utilisé pour la réalisation du projet et l'état des équipements publics desservant le terrain.

Il doit être déposé en 4 exemplaires.

Où en faire la demande ?

En Mairie.

Le CUa doit être accompagné d'un plan de situation.

Le CUb doit être accompagné d'un plan de situation, d'une notice descriptive et d'un plan de masse.

Un géomètre est-il nécessaire dans le cadre d'un CUb ?

L'intervention d'un géomètre est nécessaire avant la construction si le terrain n'est pas délimité ou s'il doit être divisé.

Dans quel délai obtiendrez-vous une réponse ?

Le délai d'instruction est de 1 mois le CUa et de 2 mois pour le CUb.

• PERMIS DE CONSTRUIRE

L'instruction des demandes est déléguée à la communauté d'agglomération « Cœur d'Essonne Agglomération », à Sainte Geneviève-des-Bois.

Il est obligatoire pour :

- les constructions nouvelles ayant une emprise au sol ou une surface de plancher supérieure à 20 m²,
- les travaux sur constructions existantes ayant pour effet de créer une emprise au sol ou surface de plancher supérieure à 20 m² et inférieure ou égale à 40 m² si les travaux ont pour effet de porter la surface de plancher ou l'emprise totale au-delà de 15 m²,
- les travaux sur constructions existante ayant pour effet de créer une emprise au sol ou une surface de plancher supérieure à 40 m²,
- les changements de destination avec travaux.

Recours à l'architecte obligatoire, en particulier si :

- la construction à usage de maison individuelle excède 150 m² de surface de plancher ou emprise au sol,
- les travaux sur construction existante conduisent la surface de plancher ou l'emprise au sol de l'ensemble de l'ouvrage à dépasser 150 m².

Une personne morale doit toujours avoir recours à un architecte dans le cadre d'un PC.

Où faire la demande ?

En Mairie.

4 dossiers minimum doivent être constitués et déposés. Une liste exhaustive des pièces à joindre se trouve dans le formulaire de demande.

Dans quels délais obtiendrez-vous une réponse ?

Le délai d'instruction de droit commun du permis de construire ou d'aménager est de 3 mois si le dossier est complet.

Le délai d'instruction du permis de construire de droit commun d'une maison individuelle est de 2 mois si le dossier est complet.

• PERMIS D'AMÉNAGER

Dossier à déposer en Mairie en 4 exemplaires minimum.

Le délai d'instruction est de 3 mois à compter du dépôt du dossier si ce dernier est complet.

• DÉCLARATION PRÉALABLE

Dossier à déposer en Mairie en 2 exemplaires minimum.

Pourquoi une déclaration préalable ?

De façon générale, les travaux exemptés de permis de construire ne peuvent être réalisés qu'après l'obtention d'une autorisation de travaux.

Elle est obligatoire pour :

- un changement de destination sans travaux,
- toute modification d'aspect d'un bâtiment (ravalement, fenêtres, volets, portes, toitures...)
- toute construction nouvelle ayant une emprise au sol ou une surface de plancher supérieure à 5 m² et une emprise au sol inférieure ou égale à 20 m² et une surface de plancher inférieure ou égale à 20 m²,
- les travaux sur constructions existantes ayant pour effet de créer une emprise au sol ou une surface de plancher supérieure à 5 m² et n'excédant pas 40 m² si lesdits travaux n'ont pas pour effet de porter la surface ou l'emprise totale au-delà de 150 m²,
- l'édification d'une clôture,
- divers ouvrages tels que la pose de pylônes de plus de 12 mètres de hauteur, piscines...

Où faire la demande ?

La demande, accompagnée de plans, croquis du projet et/ou photos, doit être déposée en Mairie, en double exemplaire.

Dans quels délais obtiendrez-vous une décision ?

La décision vous sera communiquée dans un délai d'un mois à compter du dépôt du dossier, à condition que ce dernier soit complet.

Si aucune réponse ne vous est apportée dans ce délai, vous bénéficierez d'une autorisation tacite. L'autorisation est valable 3 ans.

• PERMIS DE DEMOLIR

Pour démolir un bâtiment quel qu'il soit, une demande de permis de démolir doit être déposée en Mairie, en 4 exemplaires.

Le délai d'instruction de droit commun est de 2 mois.

ATTENTION !

Dans tous les cas, dès que vous bénéficiez d'une autorisation d'urbanisme, vous devez afficher l'autorisation sur le terrain, pendant la durée du chantier, et ce au moins pendant deux mois.

Au début des travaux, pensez à remplir, la Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) et, à la fin des travaux, la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT).

La durée de validité initiale d'un permis de construire, d'aménager, de démolir ou d'une déclaration préalable est de 3 ans. Si les travaux ne débutent pas dans ce délai, l'autorisation est périmée. Il est possible de faire des démarches pour obtenir son renouvellement. La durée de validité initiale peut ainsi être prorogée deux fois pour une durée d'un an. Sont concernés les projets dont les travaux n'ont pas commencé et dont l'autorisation n'est pas périmée au 06/01/2016.

Formalités administratives - Service population

DELAIS VARIABLES N'attendez pas le dernier moment !

Pièces d'identité

Depuis le 28 février 2017, les demandes de carte nationale d'identité et de passeport, sont déposées dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil.

Liste non exhaustive des mairies compétentes en Essonne : Arpajon, Brétigny-sur-Orge, Breuillet, Dourdan, Etampes, Evry, Longjumeau, Palaiseau, Sainte Geneviève-des-Bois... (Liste complète disponible sur demande en Mairie). **La Mairie d'Ollainville ne délivre pas de carte d'identité, ni de passeport.**

• Carte nationale d'identité

Depuis mars 2017, une prise d'empreinte est obligatoire à partir de 12 ans.

La présence de l'intéressé est obligatoire au dépôt du dossier.

Vous pouvez préremplir en ligne votre dossier de demande sur <https://ants.gouv.fr/>

Coût : gratuit

Validité : 10 ans pour les mineurs – 15 ans pour les majeurs

La validité des CNI éditées après le 01/01/2004 passe automatiquement à 15 ans, même si la date d'expiration inscrite est dépassée (sauf pour les mineurs).

Justificatifs à produire (copies+originaux) :

- 2 photos d'identité conformes aux normes
- Justificatif de domicile <3 mois (factures électricité, gaz, avis d'imposition,...)

Si personne hébergée : attestation d'hébergement + copie CNI et justificatif de domicile de l'hébergeant

Si 1^{ère} demande ou perte/vol ou CNI expirée depuis plus de 2 ans : copie intégrale de l'acte de naissance <3 mois et/ou copie du passeport en cours de validité.

- Ancienne CNI si renouvellement.

Documents à fournir en plus pour les mineurs :

- Copies recto-verso de la CNI du parent qui remplira la demande + livret de famille (le cas échéant, jugement de divorce).

- En cas de perte ou de vol : déclaration de perte/vol + timbres fiscaux : 25 euros (vendus au Trésor Public ou bureaux de tabac ou sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr>)

• Légalisation de signature

Le demandeur doit se présenter en mairie pour signer devant le responsable du service, muni d'une pièce d'identité et du document à légaliser.

• Duplicata du livret de famille

La demande est à effectuer auprès de la Mairie du domicile qui se chargera de la transmettre aux communes titulaires des différents actes.

Attention : la délivrance d'un second livret de famille est facturée par certaines communes.

• Passeport biométrique

La présence de l'intéressé est obligatoire au dépôt/retrait du dossier.

Validité : 5 ans pour les mineurs – 10 ans pour les majeurs.

Prendre un rendez-vous dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil (liste ci-dessus) pour confirmer la demande et procéder à la prise des empreintes digitales.

Faire une pré-demande en ligne en créant un compte personnel sur le site de l'ANTS : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>, pour l'attribution d'un numéro de pré-demande ou remplir sur place un formulaire cerfa mis à disposition.

Justificatifs à produire (différents selon les cas) :

- 2 photos d'identité conformes aux normes.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (factures électricité, gaz, avis d'imposition,...)

Si personne hébergée : attestation.

• Déclaration de perte ou de vol d'une pièce d'identité :

La déclaration de vol doit être faite auprès de la Gendarmerie d'Egly.

La déclaration de perte peut être faite dans les mairies compétentes (liste ci-dessus).

• Attestation d'accueil

Elle permet d'inviter un ressortissant étranger (hors union européenne, Suisse, Andorre, Monaco) pour un court séjour (<3mois)

L'hébergeant doit s'adresser à la Mairie de son domicile muni de :

- pièce d'identité en cours de validité,
- preuve de domicile de moins d'un an,
- 3 derniers bulletins de salaire,
- dernier avis d'imposition sur les revenus,
- avis d'imposition taxe d'habitation ou taxe foncière,
- timbre fiscal de 30 € (tarif 2018),
- renseignements concernant la personne hébergée : nom et prénom, date et lieu de naissance, adresse, copie du passeport, date de séjour, nationalité, lien de parenté, dates des demandes antérieures.

• Copie ou extrait d'actes d'état-civil

S'adresser à la Mairie du lieu de l'événement ou du dernier domicile en cas de décès directement sur place ou par courrier, sur présentation d'une pièce d'identité et le cas échéant, de tout document prouvant le lien de parenté avec le titulaire de l'acte si ce n'est pas vous (les actes d'état-civil de moins de 75 ans, hors acte de décès, ne peuvent être délivrés qu'aux intéressés, ascendants et descendants ET organismes agréés par l'Etat). La demande peut également être faite sur Internet, [via le site des Mairies](#). Les actes sont alors adressés à la commune du lieu de domicile du demandeur.

- Pour les Français nés à l'étranger ou naturalisés, toutes ces pièces sont à demander au Ministère des Affaires Étrangères – Service Central de l'Etat-Civil – 44311 NANTES CDX.

- Pour les ressortissants étrangers nés à l'étranger, s'adresser auprès des Consulats.

La délivrance de copies d'actes est gratuite.

• Reconnaissance

Peut être effectuée dans n'importe quelle mairie. Le ou les futur(s) parent(s) doivent se munir d'une pièce d'identité.

• Déclaration de naissance

A effectuer à la Mairie du lieu de naissance muni d'une pièce d'identité et le cas échéant, du livret de famille, dans les 5 jours qui suivent la naissance (hors dimanche et jours fériés).

• Déclaration de décès

A effectuer à la Mairie du lieu de décès, dans les 24 heures suivant la constatation du décès, sur présentation du certificat médical établi par le médecin ayant constaté le décès. Dans la mesure du possible, produire également le livret de famille.

• Recensement

Les jeunes doivent se présenter à la Mairie de leur domicile, dans les 3 mois suivant leur 16^{ème} anniversaire, munis de leur CNI ou passeport et du livret de famille de leurs parents. Une attestation leur est délivrée.

Cette démarche est obligatoire pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense Citoyenneté.

Attention : en cas de retard ou d'absence de recensement, l'irrégularité empêche l'inscription aux examens et aux concours dans les délais, y compris les permis de conduire.

Dossier de mariage

La demande et le dossier sont à déposer en Mairie (service Etat civil) du domicile de l'un des futurs époux (ou des parents de l'un des deux), un mois au moins avant la date prévue de leur mariage.

Les futurs époux doivent fournir :

- Copie d'acte de naissance de moins de 3 mois au jour du mariage,
- Attestation sur l'honneur de domicile + justificatifs de domicile,
- Copie de leurs pièces d'identité ainsi que celles de leurs témoins,
- Livret de famille si enfants communs.

Dossier de PACS

La demande et le dossier sont à déposer en Mairie (service Etat civil) du domicile sur rendez-vous.

Les futurs partenaires doivent fournir :

- Convention + Déclaration conjointe de PACS,
- Copie d'acte de naissance de moins de 3 mois au jour de l'enregistrement du PACS,
- Attestation sur l'honneur de domicile,
- Copie de leurs pièces d'identité en cours de validité.

Succession

Le certificat d'hérédité n'est plus délivré par les Mairies.

En cas de succession inférieure à 5 000 €, vous pouvez prouver votre qualité d'héritier par une attestation signée de l'ensemble des héritiers. Au-delà de 5 000 €, vous devez demander au notaire d'établir un acte de notoriété.

Inscription électorale

Formulaire à retirer en Mairie ou à télécharger (Cerfa n°12669*01), à remplir et à remettre à la Mairie du domicile, accompagné de la copie de la CNI ou du passeport en cours de validité, d'un justificatif de domicile de moins d'un an, et le cas échéant, de l'ancienne carte électorale.

Extrait du casier judiciaire

Adresser une demande écrite précisant l'état civil complet + la filiation à : Casier Judiciaire National 107 rue Landreau - 44079 Nantes cedex
Joindre une photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille, ainsi qu'une enveloppe timbrée pour la réponse.

Permis de chasser

S'adresser en Préfecture.

Liste des pièces à fournir non-exhaustive
N'hésitez pas à vous adresser en Mairie pour tous renseignements

Répertoire des annonceurs

Le Guide Municipal d'Ollainville a été réalisé grâce à la participation des entreprises, artisans et commerçants ci-après. Qu'ils en soient ici remerciés.

AUTOMOBILE

- BREUILLET AUTOMOBILES02
- C.A.B.M AUTOVISION3e de couv
- GARAGE RENAULT BREUILLET02
- FONTENAY LES BRIIS
AUTOMOBILES02

CLIMATISATION

- SEMCRA20

EDITION

- EDITIONS DE L'ESSONNE30

INFORMATIQUE

- MEDIAPC2e de couv

OPTIQUE

- LUNETTESTORE2e de couv

PAYSAGE

- ASILYS04
- PRIMAVERT PAYSAGE2e de couv

PLOMBERIE - ELECTRICITE - ASSAINISSEMENT

- ENT. DE DEGORGEMENT ET
D'ASSAINISSEMENT3e de couv
- GUEGUE3e de couv
- PRUNEVIEILLE14

TRAVAUX PUBLICS

- FOCALÉ14
- SOTRAVIA14

RENOVATION DE L'HABITAT

- GALLIER04
- AFPS20
- STORES SYSTEM04
- BMG04

VOYAGE

- ART DU VOYAGE04

DIVERS

- AIR VIG NACELLE20
- ESAT « LES ATELIERS DU VIEUX
CHÂTRES »14
- GROUPAMA30
- NEXITY4e de couv
- SODEXO20

GUIDE MUNICIPAL 2018 - 2020 (Tirage : 3000 exemplaires)

Directeur de la publication : Jean-Michel GIRAUDEAU

Rédaction - Mise en page : Thierry FAVOCCIA

Angélique MONTEILLET

Crédits photos - Conception - Diffusion : Mairie d'OLLAINVILLE

Réalisation - Régie publicitaire : Editions de l'Essonne 83, route de Grigny 91130 Ris-Orangis

Tél. : 01 69 43 11 00 / e-mail : essonneeditions@wanadoo.fr

Impression : B-PRINT - 37, route de Dourdan - 91650 BREUILLET

Tél. : 01 69 94 00 12 / e-mail : contact@b-print.fr

Commercial publicité : M. Nakache Tél. : 06 60 299 088

B-print
créateur de produits imprimés



**IMPRESSION
MULTI-SUPPORTS**

contact@b-print.fr
01 69 94 00 12

FLYERS

DÉPLIANTS
BROCHURES - CATALOGUES

STICKERS

ROLLS-UP ET BÂCHES
HABILAGE VÉHICULES & VITRINES

OFFICE

CARTES DE VISITE
TÊTES DE LETTRE
RAPPORTS
FACTURIERS



**FABRICANT DE DISQUES DE STATIONNEMENT
HOMOLOGUÉS UNIS OU PERSONNALISÉS**

*Collectivités locales, associations,
clubs sportifs, polices municipales...*

ÉDITIONS DE L'ESSONNE

83, route de Grigny
91130 RIS-ORANGIS
Tél. : 01 69 43 11 00
Fax : 09 70 60 40 79
Mobile : 06 60 299 088
Courriel : essonneeditions@wanadoo.fr



Santé

Santé32

Urgences32

31



Santé

CENTRE HOSPITALIER D'ARPAJON

18, avenue de Verdun – 91290 ARPAJON

Tél : **01 64 92 92 92**

CLINIQUE DES CHARMILLES

(Hôpital Privé Paris-Essonne)

12, bd Pierre Brossollette - 91290 ARPAJON

Tél. : **01 69 26 88 88**

MÉDECIN

Docteur DREYFUS

Terrasses du Château – Rue de la République –

OLLAINVILLE

Tél : **01 69 92 58 62**

INFIRMIÈRES

Mesdames MORVAN et LIGER

2, rue des Prés –OLLAINVILLE

Tél : **01 60 83 40 63**

CHIRURGIEN-DENTISTE

Docteur JOLY

69 bis, rue de la République –OLLAINVILLE

Tél : **01 64 90 36 12**

PHARMACIE

Monsieur JAFFRE

83, rue de la République – OLLAINVILLE

Tél : **01 64 90 36 12**

PODOLOGUE – PÉDICURE

Madame DAVOUST

71 A, rue de la République – OLLAINVILLE

Tél : **06 80 07 47 42 / 01 64 90 18 53**

PSYCHOMOTRICIENNE

Madame ESCLAPEZ

19, boulevard Jean Jaurès – 91290 ARPAJON

Tél : **01 69 26 98 55**

ORTHOPHONISTE

Madame GUERIN

71 A, rue de la République – OLLAINVILLE

Tél : **06 09 06 17 43**

DISPENSARE – CENTRE DE SOINS

Centre polyvalent de prévention

25 bis, route d'Egly – 91290 ARPAJON

Tél : **01 64 90 00 97**

CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination

Gérontologique

18, place Federico Garcia Lorca

91220 BRETIGNY-SUR-ORGE

Tél : **01 64 90 61 84**

GRAPHOTHÉRAPEUTE

Madame BELAUD

2, av de la Commune de Paris – 91220 Bretigny s/Orge



Urgences

CENTRE ANTI POISON

Tél : **01 40 05 48 48**

Hôpital Fernand Widal

20, faubourg Saint Denis, PARIS (24 h/24)

SAMU

ESSONNE URGENCES VITALES

Tél : **15**

URGENCES

Hôpital d'Arpajon

Tél : **01 64 92 91 95**

NUMÉRO D'URGENTES EUROPÉEN

depuis un téléphone portable

Tél : **112**

GENDARMERIE

9, allée des Joncs – 91520 EGLY

Tél : **01 64 90 00 64**

POMPIERS

Tél : **18 / 01 64 90 06 62**

117, avenue de Verdun – 91290 ARPAJON

COMMISARIAT DE POLICE

Tél : **17 / 01 69 26 19 70**

10, rue Louis Babin – 91290 ARPAJON

ENFANCE MALTRAITÉE

Tél : **119 (24h/24) - Appel gratuit -**

JEUNES VIOLENCES ÉCOUTE

Tél : **0 808 807 700**

www.jeunesviolencesecoute.fr

SOS ESSAIM D'ABEILLES

Madame ABRAM

Tél : **06 23 80 56 21**



Groupama

PARIS VAL DE LOIRE



AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

C.A.B.M

📍 79 bis Route de Dourdan
91520 EGLY

Prenez rendez-vous :

☎ 01.69.26.93.54



www.autovision.fr

Du lundi au vendredi

08h30 - 12h30

13h30 - 18h00

Le samedi

08h30 - 12h30

13h30 - 17h00



Entreprise de Dégorgement et Assainissement



Travail soigné

- Vidange fosse septique, bac à graisse
- Débouchage de canalisation
- Détartrage et curage de collecteur
- Nettoyage de gaine vide-ordures
- Inspection caméra
- Raccordement au tout-à-l'égout
- Pose et entretien de poste de relevage
- Pose de canalisation et regard

Ouvert en juillet et en août

☎ 06 16 57 16 67



GUEGUE Electricité
Générale

**INSTALLATION - DÉPANNAGE
SAV DANS TOUTE L'ESSONNE**

- Recherche de panne
- Ballon électrique
- Chauffage électrique
- Installation mono/triphasé
- Convecteur - Accumulateur
- Courant fort et faible
- Climatisation
- Interphone

Garantie décennale.



legrand

OSRAM

**MISE AUX NORMES NF
CHANGEMENT DE TABLEAU**
à partir de 790 € H.T.

Vivez en toute sécurité !

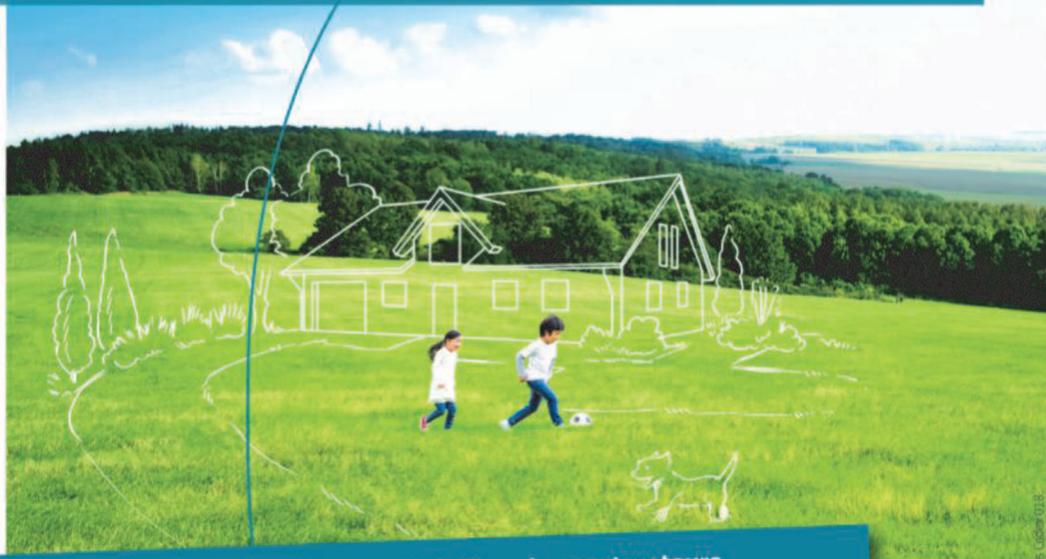


06 24 90 22 21



une belle vie immobilière

C'EST SUR **LES PLUS BEAUX TERRAINS** QUE **POUSSENT LES PLUS BEAUX PROJETS**



Large choix de terrain, **100 % viabilisé**, libre de constructeurs,
où tout a été prévu pour votre confort dans un objectif de
développement durable et de réduction de l'empreinte écologique...
Voilà le premier engagement de Nexity Foncier Conseil.

0 800 66 3000

Service & appel
gratuits

DISPONIBLE SUR
Google play

Télécharger dans
l'App Store



nexity.fr

NEXITY

1, RUE BOOLE

91240 SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

TERRAIN
À BÂTIR



terrains.nexity.fr